L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE.——NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 30 OCTOBRE 1845.

PUBLIÉ PAR **MAGNE & WHISSE.**

CONDITIONS DE L'ABEILLE:
ABONNEMENT.
Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, 5

[illegible] abonnement est pour une année. Aucune souscription [illegible] journal seulement soit aux annonces, [illegible] considérées comme discontinuées de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES.—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans [illegible] originale, sera être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces.—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agents pour navires, bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, [illegible] paient à l'année et d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un carré chaque fois, et trois fois par semaine.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons ou terrains à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés, etc., etc. seront portées en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics, ou toute annonce d'une nature politique; les annonces ou articles d'une nature personnelle (lorsqu'ils pourront être admis), paieront le double du prix ordinaire et d'avance.

CHARLES A. BARRIERE,
IMPORTEUR ET MARCHAND
DE
MARCHANDISES SECHES,
Françaises, Anglaises et Américaines,
No. 21, rue de Chartres,
[illegible] Nouvelle Orleans

WILLIAM DAVIDSON & CO.
AGENS EN COTON,
ET NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES
Rue du Canal, No. 81. Nlle Orleans.
2 nov.

Leonard Sturtevant & Co.
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES
ET EXPEDITEURS;
VENDENT EN GROS
DE L'HUILE DE BALEINE, DE SPERME ET DE LIN
Savon, Chandelles, Thés, Blanc de Plomb, Peinture noire &c. &c.
No. 12, rue de la Vieille-Levée,
[illegible] Nouvelle Orléans

J. F. BERCIER FRANCISCO TIO.
J. F. BERCIER & Co.
[illegible] marchands en général, No. 45 Vieille Levée [illegible] constamment un assortiment de groceries fraiches, [illegible] toujours [illegible] à des prix libéraux. 26 oct

Nouvelle Orléans.
F. LAMPRE,
IMPORTEUR ET NEGOCIANT EN GROS,
En Produits de la Havane.
SUCRE, CAFE.
TABAC. CONFITURE

Harvey & Coolidge.
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES,
De Comestibles en gros, de Liqueurs, et Expéditeurs, No. 31, rue Gravier.
14 sept

ASSURANCES MUTUELLES.
LA COMPAGNIE D'ASSURANCES MUTUELLES GENERALES DE NEW-YORK, ayant assuré et pris les risques [illegible] ouvrir de la Compagnie d'Assurances mutuelles de [illegible] de cette ville (laquelle est actuellement en liquidation) [illegible] prête à assurer contre les risques de la navigation des rivières et de la mer, aux termes les plus favorables. Le bureau est au même endroit ou se trouvait celui de la Compagnie de l'Océan, rue du Canal, No. 45.

La Compagnie d'Assurances Mutuel es générales, a un [illegible] aux personnes [illegible] avec elle quatre vingt deux pour cent des primes dans les trois dernières [illegible] six pour cent d'intérêt, et payable [illegible] et attendu que la compagnie est entièrement établie sur le principe mutuel, c'est à dire en [illegible] les primes tous les profits du Bureau [illegible] les opérations à venir [illegible] aussi forts que tous ceux qui ont réalisé jusqu'à ce jour aucun Bureau d'Assurances Mutuelles.

Cette compagnie offre en outre l'avantage de payer les pertes aux assurés, soit à New York ou à la Nouvelle Orléans, selon l'option des personnes.

CHAS. BRIGGS, } Agens
EDW. OGDEN, }
[illegible] Bureau No. 45 rue du Camp

Au Bazar Parisien.
Encoignure Royale et Dumaine.
NORMANDIN prévient le public et ses amis qu'il a reçu par les derniers arrivages, un assortiment de [illegible]
[illegible]

Il offre aussi à MM. les coiffeurs un assortiment de frisettes, cheveux, tresses, perruques, raies à bandeaux, &. toilettes [illegible] 14 oct

Mme F. Fryer
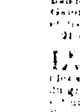
A l'honneur d'informer les dames de la Nouvelle Orléans qu'elle vient de recevoir par le Norma, du Havre, un beau choix de marchandises de goût et de nouveautés, à savoir: [illegible]
17 oct

Marchandises en Fil.
Le soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages [illegible]
[illegible]
Mousselines et Marchandises en coton:
Linon Bishop et Victoria,
Linon Book de l'Inde et de Suisse,
Mousselines rubannées, à carreaux et à raies,
Mouchoirs imitation batiste,
Mousseline Mulle et Verona,
Bandes et Entre-deux, cols cousus, &c.
Galons, bas, etc. etc.
et divers autres articles. SMITH BRYAN,
21 oct 29, Douane

Le soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages de France et du Nord des Etats Unis, les articles suivans, qu'il offre à vendre au détail au plus bas prix [illegible] visiter son stock qui [illegible] complets.
Bas et chaussettes de toutes grandeurs, en laine et en coton.
Couvertures pour grands et petits lits,
Cotonnade américaine et française,
Toiles de lin américaine et française de toutes les qualités;
[illegible]
Coton blanc et écru [illegible]
Cotonnade York De [illegible] et Rio, [illegible]
[illegible]
Percale blanche [illegible] $1.25 la pièce jusqu'à $4;
Coton blanc et écru d'une seule largeur, pour draps;
Coton blanc et écru les lines excessivement fin;
[illegible] jusqu'à 20 cents;
Toile à draps depuis 14 [illegible]
Toile d'Irlande et bretagne,
Toile de Paris et cretonne,
Parapluies en soie, dito en coton de toutes les grandeurs;
Ombrelles pour femmes (nouveauté);
[illegible]
Mouchoirs batiste [illegible]
Un grand assortiment de mouchoirs unis, à ourlet et à rivière.
Un assortiment de services de table damassés, diaprés et unis, serviettes écrues avec barres en couleur;
[illegible] de Marshall, du No 25 à 80;
[illegible] Alexander et de Taylor, en bobines de 200 et 300 yds;
[illegible] pour hommes et pour dames;
[illegible]
Flanelle américaine blanche, rouge, jaune et verte;
[illegible] blanches et noires.
Un bel assortiment de dentelle et entre-deux en fil d'Ecosse;
Beaux foulards pour hommes et pour enfans;
Mouchoirs choilet,
Bretelles élastiques pour hommes et pour enfans;
[illegible] à meuble unies damassées et rayées;
Bordures en couleur pour rideaux;
Percale brochée [illegible] noire unie et façonnée; depuis 1/2 aune de large jusqu'à 1 1/4 aune,
Moiré noir de toutes les largeurs,
Echarpes et mantelets [illegible] et soutiens,
Serge [illegible] couleurs assorties,
Frange torse, dito lézarde.
Gants chevreaux de toutes les couleurs,
[illegible] pour hommes, dames et fillettes;
Gants en fil et fil d'Ecosse,
Mérinos français et mousseline laine, couleurs unies,
Casquettes en drap et en velours, pour enfans,
[illegible] dessins nouveaux;
Jupes en pitre de Manille;
Mousseline laine noire, en simple et double largeur;
Etamine, alpaca et barrège noir, crêpe noir et blanc,
Voiles crêpe, dito en barrège noir;
Tapis pour escaliers et pour devant de cheminées;
[illegible] galon, lacet, cordonnet, boutons et agrafes;
[illegible] et crême de Perse.
[illegible] blanche et grise, et percale en couleur.
4 oct D. B. MACARTY, 239, Bourbon.

L. H. RICHARD, No 34, rue de la Douane, encoignure Chartres a reçu par les navires Norman et Rubicon, du Havre, un assortiment complet de Marchandises françaises qu'il offre à vendre à très bas prix, pour du comptant ou à terme.
Cotonnades françaises très fortes, unies et à carreaux,
[illegible] françaises, grandes nouveautés, de Dollus et [illegible]
[illegible]
Cachemires d'Ecosse, ombrés et veloutés,
Mousselines laines noires,
[illegible] taffetas 20, 24, 26 et 36 pouces moirés unis et façonnés.
[illegible] rayés et satinés,
[illegible] blanche, rose et bleue,
Satin blanc, rose etc.
Florence en toutes couleurs.
Gros d'Afrique et gros de Naples blanc et couleurs,
Drap noir Sedan, casimir nouveauté,
Serge noire et satin gris pour tailleurs,
Fichus, bas de soie, noirs, blancs, unis et brodés,
Ombrelles pour enfans;
Gants de peaux, Jouvin, mitaines blanches, gants longs en filets, gants de soie noirs,
Parapluies en soie, 28 à 32 pouces,
Crêpes blancs, paille, noirs et couleurs, par 10 mètres,
Tulles pour voilettes, noirs et blancs,
Eau de Cologne Monpelas, 1/4 1/2 et 1 litre,
Parfumeries et savons, premières qualités,
Rubans façonnés Nos. 9 et 12,
Chales de soie, unis, satinés et damassés,
Voilettes, dentelles et imitation, blanches et noires,
Batistes en pièces et mouchoirs de batiste unis à ourlets et à rivières, dentelles fil, imitation noires et blanches, fleurs, plumes et autres articles.
18 oct L. H. RICHARD.

CHAUDIERES A SUCRE EN FER BATTU.
A VENDRE—Un lot de Chaudières à sucre, en fer battu d'Angleterre, de dimensions assorties, venant d'être débarquées du navire Elizabeth, à vendre par
WYLIE & EGANA,
30 oct 31 Bienville

Nouvelle-Orléans:
JEUDI MATIN, 30 OCTOBRE 1845.

CANDIDATS WHIGS:
POUR GOUVERNEUR,
WILLIAM DEBUYS.

POUR LIEUTENANT GOUVERNEUR,
EDWARD SPARROW.

La presse française apprécie en général d'une façon fort sensée la situation respective que la question du Texas a faite aux Etats-Unis et au Mexique. Tous les journaux, quelle que soit leur couleur, s'accordent à reconnaître que la guerre n'est pas imminente, que le Mexique n'a nul intérêt à l'entreprendre et que si l'une des parties intéressées doit y gagner, ce sont les Etats-Unis. Pour quelques-uns d'entre eux, les *Débats* par exemple, c'est là un aveu qui n'est point sans amertume.

"Comme on le voit, malgré tout le bruit qui se fait de l'autre côté de l'Atlantique, on n'est pas encore près d'en venir aux mains. Les nations ont, comme les plus simples particuliers, leur quart d'heure de Rabelais. Le Mexique a son trésor à sec, et, disons-le, c'est peut-être un bonheur pour lui, car l'état de sa bourse l'empêche de faire des folies. La disproportion actuelle des forces entre lui et l'Union américaine est trop évidente pour que l'issue d'une lutte entre les deux puissances puisse être l'objet d'un doute. Une guerre dans de pareilles conditions ne ferait qu'amener un nouveau démembrement du territoire mexicain. Les Etats-Unis n'attendent qu'une occasion de s'annexer la Californie, comme ils ont fait du Texas; aussi ne demandent-ils pas mieux que de s'en aller en guerre, car ils en reviendraient avec deux provinces au lieu d'une.

On sent dans tout l'ensemble de l'article que l'organe ultra-conservateur aimerait beaucoup mieux qu'il en fut autrement. On sent surtout qu'il lui coute de reconnaître que "l'absorption du Texas dans l'Union américaine est un fait accompli", et que "le Mexique, qui n'a pu soumettre son ancienne province quand elle était seule, le pourra bien moins encore maintenant qu'elle est soutenue par la phalange des Etats-Unis"; aussi s'en dédommage-t-il par une attaque contre la démocratie. On peut bien lui pardonner ce dépit inoffensif, puisqu'il en a pris son parti de l'annexion.

Les autres journaux que nous avons sous les yeux voient avec moins de regret l'aggrandissement de l'Union. La *Presse* qui, elle aussi, est conservatrice, n'en prend pas moins très franchement et très vivement le parti des Etats-Unis contre le Mexique. Elle reconnait avec plaisir que notre situation nous met à même de ne point redouter une guerre avec le Mexique qui, lui, aurait à y perdre. Elle prétend que la proposition faite par le Mexique au Texas de reconnaître son indépendance, tout entourée qu'elle fut de restriction, "impliquait la renonciation à toute idée d'agression, de guerre, contre les Etats-Unis, pour le fait de l'annexion." "Cette conséquence, ajoute la *Presse*, était si rigoureuse que le gouvernement mexicain lui-même l'a reconnu, et c'est pourquoi maintenant il se borne à prendre des mesures définitives pour le cas où il serait lui-même attaqué."

La *Presse* ne se contente pas de constater la supériorité des Etats-Unis; elle ne se contente pas de penser que la guerre ne saurait venir du côté du Mexique; les *Débats* le reconnaissaient, le pensaient en même tems qu'elle; elle ajoute, ce que n'osent point les *Débats*, que la guerre ne viendra pas non plus du côté de l'Angleterre. "La véritable question qui s'agite, dit-elle, est celle-ci: l'Angleterre poussera-t-elle le Mexique à la guerre? A-t-elle intérêt à l'y pousser? Non, répond-elle. "Les Anglais ont déjà beaucoup prêté aux divers gouvernements qui se sont succédés dans cette partie de l'ancienne Amérique espagnole. On a engagé entre leurs mains à peu près tout ce qui pouvait offrir une hypothèque présentable. Ils ne gagneraient rien aujourd'hui à fournir de nouveaux fonds qui seraient appliqués à une guerre dont le résultat à peu près infaillible serait de leur faire perdre les garanties qu'ils possèdent et qu'ils ont intérêt à conserver."

Le *Siècle* vient corroborer cette opinion qui nous a toujours paru la plus probable, la seule probable, la seule fondée en raison:

"Si puissante qu'elle soit, l'Angleterre ne peut songer à abattre les Etats-Unis; elle ne doit penser qu'à les contenir dans leurs frontières actuelles. L'annexion du Texas est un fait regrettable pour les Anglais, mais ils en ont pris leur parti et se montrent résolus à refuser au Mexique les moyens de soutenir une guerre dont il serait trop difficile de mesurer la portée.

"Le cabinet de Londres se tient prêt à tout événement, sachant bien qu'une puissance n'est écoutée qu'autant que ses armes sont disposées pour appuyer ses paroles; mais nous croyons fermement que l'influence de l'Angleterre ne s'exercera qu'en faveur de la paix. L'opinion de la presse britannique est en ceci évidemment d'accord avec la nôtre, car il ne faut pas prendre pour l'expression de l'opinion des journaux d'outre-Manche les correspondances qu'ils acceptent si facilement de toutes mains."

Ont été nommés par le gouverneur, savoir: M. Wm. D. Boyle, d'Est Feliciana, juge du 3e district et de la Cour d'Erreurs et d'Appel en matière criminelle, en remplacement de l'Hon. Isaac Johnson, démissionnaire; M. J. N. T. Richardson, juge de la paroisse des Rapides, en remplacement de M. F. W. Brewer, démissionnaire; et M. Francis Isley, encanteur pour la ville de la Nlle. Orléans.

COUR CRIMINELLE DU 1er. DISTRICT.
Nlle. Orléans, le 29 octobre 1845.

A l'Hon. Isaac T. Preston,
Avocat-Général de l'Etat de la Louisiane.

Monsieur,—Des personnes mal intentionnées ayant fait courir le bruit que la Cour Criminelle du premier District n'a aucun droit à faire des naturalisations, voudriez-vous me donner à ce sujet votre opinion écrite, afin que je la fasse publier?

Je suis respectueusement, &c.
Wm. A. NOTT, greffier.

BUREAU DE L'AVOCAT-GENERAL.
Ce 29 octobre 1845.

Pour répondre à votre lettre de ce jour, je n'ai besoin que de vous référer au troisième paragraphe de la loi du Congrès du 14 avril 1802, qui décrète:

"Que toutes les Cours de *Record* établies dans les divers Etats de l'Union, ayant juridiction en matière de lois communes, et possédant un sceau et un greffier, seront considérées Cours de district suivant l'interprétation de la loi sur la naturalisation. Et tout étranger qui aura été naturalisé par l'une des dites Cours, jouira des mêmes droits et privilèges qu'il aurait eus, s'il avait été naturalisé dans l'une des Cours de district ou de Circuit des Etats-Unis.

Les lois de l'Etat confèrent ce caractère à la Cour Criminelle du premier district de l'Etat. Cette Cour a un juge, un greffier d'enrégistrement et un sceau pour donner de l'authenticité à ses actes, et *la juridiction en matière de la loi commune* lui est plus particulièrement confiée par la loi qu'à aucune autre Cour de la ville.

Je n'hésite donc pas à déclarer que les lettres de naturalisation octroyées par la Cour Criminelle sont valides, et comme telles, seront admises par toutes les autorités de l'Etat et des Etats-Unis.

Je suis, &c.
ISAAC T. PRESTON,
Avocat-Général.

A M. Wm. A. Nott, greffier de la Cour Criminelle du premier district.

Perte du steamer Lodi.—Le steamer Lodi, capitaine Carey, allant de ce port aux Attakapas, chargé de marchandises, a sombré le 27, à sept heures du soir, dans la Grande Rivière, à un demi mille environ au-dessus de Ives Mill à l'embouchure du Bayou Sorrell. Une partie de la cargaison a été sauvée, mais non sans de grandes avaries. Le bateau et la cargaison étaient assurés.

CHRONIQUE LOCALE.

Richard Henry Hamilton Briscoe, arrêté sous la prévention d'avoir causé la mort de sa femme, comparaissait hier devant le Recorder Baldwin. L'accusation n'a pas été soutenue par aucune preuve; cependant vu la mauvaise réputation de l'accusé, il a été envoyé pour trente jours à la maison de travail.

OHIO.—Nous avons reçu par le steamer General Pike des journaux de Cincinnati du 22 qui donnent de nouveaux retours d'élections. La Gazette dit que le comté de Trumbull a élu deux whigs à la Chambre et un locofoco comme on l'avait annoncé d'abord. Cela donne 45 voix aux whigs dans la Chambre, Ainsien supposant que tous les comtés dont on ne connait pas les retours envoient des locofocos, la majorité whig y sera de 18 voix et de 6 dans le Sénat: ce qui fait une majorité de *vingt-quatre* en chambres réunies.

Population comparative de l'Ohio.—Jusqu'à la fin du dernier siècle le territoire de l'Ohio n'était guère qu'une vaste solitude habitée seulement par quelques tribus sauvages. En 1800, la population s'élevait à 45,365, de 1800 à 1810, cette population avait quintuplé et de 1810 à 1820 plus que doublé. En 1840 elle avait atteint 1,600,000, malgré la grande émigration qui se porte dans l'Indiana et l'Illinois.

Suicide.—Un individu nommé Levi C. Frost qui tenait un restaurant à Providence, R. I., s'est fait sauter la cervelle d'un coup de pistolet, il y a peu de jours.

Education dans la Caroline du Sud.—Le Charleston Evening News donne un apperçu de la situation de l'instruction publique dans la Caroline méridionale. Il résulte de ce document que sur 107,965 adultes blancs, il y en a 20,615, c'est-à-dire un cinquième environ, qui ne savent ni lire ni écrire. Il y a dans l'Etat 70,544 enfans de race blanche de l'âge de 5 à 15 ans; sur ces 70,544 16,846 seulement, c'est-à-dire environ un quart, vont à l'école; les autres trois-quarts croupissent dans l'ignorance. De sorte que le mal augmente au lieu de diminuer, malgré les allocations libérales de la législature.

LES JESUITES AUX ETATS UNIS.—Un livre, publié à Leipsick, donne des renseignemens sur la situation des jésuites dans le monde; et les Etats-Unis ne sont pas oubliés. Il forment deux provinces: la province du Maryland, et la vice-province du Missouri.

"La province du Maryland comprend les établissemens de la compagnie dans le district de Colombie, le Maryland, le Massachusetts et la Pennsylvanie. Les plus importans sont le collège et le pensionnat de Georgetown, dans le district de Colombie (15 prêtres, 13 novices, 26 frères), et le noviciat de Frédérickstown, dans le Maryland. Depuis 1840, ils ont encore fondé à Frédérickstown un collège et une mission. Les autres établissemens sont plutôt des points d'observations et de jalons pour l'avenir. Ainsi, dans le district de Colombie, la maison et la mission d'Alexandrie; dans le Maryland, les maisons et les missions de Saint-Thomas, de Newtown, de Saint-Inigoes, de Bohémie, de Saint Joseph, de White-Marsch; dans le Massachusetts, le collège et le pensionnat de Vigoruo; dans la Pennsylvanie, la maison et la mission de Philadelphie, de Goschenhoppen, de Conewago. La province de Maryland renfermait 109 jésuites en 1841 et 121 en 1844.

"La vice-province de Missouri comprend les établissemens de la Louisiane, du Missouri, de l'Ohio, des montagnes Rocheuses et des contrées voisines. Elle possède le collège et le pensionnat de Saint-Louis et le collège de Saint-Charles dans la Louisiane, le noviciat de Saint-Stanislas dans le Missouri, le collège et le pensionnat de Cincinnati dans l'Ohio. Il y a, dans ces quatre établissemens, 107 jésuites, dont 29 prêtres, 37 novices et 41 frères. Les autres établissemens sont, pour la plupart, des missions formées d'un ou deux pères; la plus considérable est la mission des montagnes Rocheuses, qui se compose de 5 prêtres et de 6 frères. Le nombre des jésuites, qui était de 94 en 1841, s'élevait à 139 en 1844 dans la province de Missouri."

A ces chiffres, le *Constitutionnel* ajoute les observations suivantes:

"Le but principal des efforts de la société n'est pas, de nos jours, la conversion des païens et des infidèles; elle n'a pas, comme il y a deux siècles, plus de 2,000 missionnaires dans les Indes, au Japon, en Amérique; le prosélytisme dans les contrées lointaines n'est plus guère qu'une spéculation commerciale, une affaire d'argent. L'association pour la propagation de la foi a soldé en 1844, la somme de 336,092 francs 32 centimes, à la société de Jésus pour les 134 prêtres, 30 novices et 61 frères que celle-ci a bien voulu consacrer au service des missions parmi les infidèles."

FEUILLETON.

LE COMTE DE MONTE CHRISTO

PAR ALEXANDRE DUMAS.

QUATRIEME PARTIE.

(Voir l'Abeille du 20 septembre au 25 octobre.)

LA CHAMBRE DU BOULANGER RETIRE.
(Suite.)

—Voyons, poursuivit Caderousse, peux-tu, toi, sans débourser un sou, me faire avoir une quinzaine de mille francs.... non, ce n'est pas assez de quinze mille francs, je ne peux pas redevenir honnête homme à moins de trente mille francs?

—Non, répondit sèchement Andrea, non, je ne le puis pas.

—Tu ne m'as pas compris, à ce qu'il paraît, répondit froidement Caderousse d'un air calme: je t'ai dit sans débourser un sou.

—Ne veux-tu pas que je vole, pour gâter toute mon affaire et la tienne avec la mienne, et pour qu'on nous reconduise là-bas?

—Oh! moi, dit Caderousse, ça m'est bien égal qu'on me reprenne, je suis un drôle de corps, sais-tu: je m'ennuie parfois des camarades; ce n'est pas comme toi, sans cœur, qui voudrais ne jamais les revoir.

Andrea fit plus que frémir cette fois, il pâlit.

—Voyons, Caderousse, pas de bêtises, dit-il.

—Et non! sois donc tranquille, mon petit Benedetto; mais indique-moi un petit moyen de gagner ces trente mille francs sans te mêler de rien; tu me laisseras faire, voilà tout!

—Eh bien! je verrai, je chercherai! dit Andrea.

—Mais, en attendant, tu pousseras mon mois à cinq cents francs, n'est-ce pas, le petit? J'ai une manie, je voudrais prendre une bonne!

—Eh bien! tu auras tes cinq cents francs, dit Andrea; mais c'est lourd pour moi, mon pauvre Caderousse.... tu abuses....

—Bah! dit Caderousse, puisque tu puises dans des coffres qui n'ont point de fond.

On eût dit qu'Andrea attendait là son compagnon, tant son œil brilla d'un rapide éclair qui, il est vrai, s'éteignit aussitôt.

—Ca c'est la vérité, répondit Andrea, et mon protecteur est excellent pour moi.

—Ce cher protecteur, dit Caderousse, ainsi donc il te fait par mois?....

—Cinq mille francs, dit Andrea.

—Autant de mille que tu me fais de cents, reprit Caderousse; en vérité, il n'y a que les bâtards pour avoir du bonheur. Cinq mille francs par mois.... Que diable peut-on faire de tout cela?

—Eh, mon Dieu! c'est bien vite dépensé; aussi je suis comme toi, je voudrais bien avoir un capital.

—Un capital.... oui.... je comprends.... tout le monde voudrait bien avoir un capital.

—Eh bien! moi j'en aurai un.

—Et qui est-ce qui te le fera? ton prince?

—Oui, mon prince; malheureusement il faut que j'attende.

—Que tu attendes quoi? demanda Caderousse.

—Sa mort.

—La mort de ton prince?

—Oui.

—Comment cela?

—Parce qu'il m'a porté sur son testament.

—Vrai?

—Parole d'honneur!

—Pour combien?

—Pour cinq cent mille.

—Rien que cela, merci du peu.

—C'est comme je te le dis.

—Allons donc, pas possible!

—Caderousse, tu es mon ami?

—Comment donc? à la vie, à la mort.

—Eh bien, je vais te dire un secret.

—Dis.

—Mais écoute....

—Oh! pardieu! muet comme une carpe.

—Eh bien! je crois....

Andrea s'arrêta en regardant autour de lui.

—Tu crois?.... N'aie pas peur, pardieu! nous sommes seuls.

—Je crois que j'ai retrouvé mon père.

—Ton vrai père?

—Oui.

—Pas le père Cavalcanti?

—Non, puisque celui-là est reparti; le vrai, comme tu dis.

—Et ce père, c'est....

—Eh bien! Caderousse, c'est le comte de Monte-Christo.

—Bah!

—Oui; tu comprends, alors tout s'explique. Il ne peut pas m'avouer tout haut, à ce qu'il paraît, mais il me fait reconnaître par M. Cavalcanti, à qui il donne cinquante mille francs pour ça.

—Cinquante mille francs pour être ton père! Moi, j'aurais accepté pour moitié prix, pour vingt mille, pour quinze mille; comment n'as-tu pas pensé à moi, ingrat?

—Est-ce que je savais cela, moi, puisque tout s'est fait tandis que nous étions là-bas?

—Ah! c'est vrai. Et tu dis que par son testament?...

—Il me laisse cinq cent mille livres.

—Tu en es sûr?

—Il me l'a montré; mais ce n'est pas le tout.

—Il y a un codicille, comme je disais tout à l'heure?

—Probablement.

—Et dans ce codicille?....

—Il me reconnaît.

—Oh! le bon homme de père, le brave homme de père, l'honnêtissime homme de père! dit Caderousse en faisant tourner en l'air une assiette qu'il retint entre ses deux mains.

—Voilà! dis encore que j'ai des secrets pour toi!

—Non, et ta confiance t'honore à mes yeux. Et ton prince de père, il est donc riche, richissime?

—Je crois bien. Il ne connaît pas sa fortune.

—Est-ce possible?

—Dame! je le vois bien, moi qui suis reçu chez lui à toute heure. L'autre jour, c'était un garçon de Banque qui lui apportait cinquante mille francs dans un portefeuille gros comme ta serviette; hier, c'est son banquier qui lui apportait cent mille francs en or.

Caderousse était abasourdi; il lui semblait que les paroles du jeune homme avaient le son du métal, et qu'il entendait rouler des cascades de louis.

—Et tu vas dans cette maison-là? s'écria-t-il avec naïveté.

—Quand je veux.

Caderousse demeura pensif un instant. Il était facile de voir qu'il retournait dans son esprit quelque profonde pensée.

Puis soudain:

—Que j'aimerais à voir tout cela, s'écria-t-il, et comme cela doit être beau!

—Le fait est, dit Andrea, que c'est magnifique!

—Et ne demeure-t-il pas avenue des Champs-Elysées?

—Numéro trente.

—Ah! dit Caderousse, numéro trente?

—Oui, une belle maison isolée, entre cour et jardin, tu ne connais que cela.

—C'est possible; mais ce n'est pas l'extérieur qui m'occupe, c'est l'intérieur: les beaux meubles! hein, qu'il doit y avoir là-dedans.

—As-tu vu quelquefois les Tuileries?

—Non.

—Eh bien! c'est plus beau.

—Dis donc, Andrea, il doit faire bon à se baisser quand ce bon M. Monte-Christo laisse tomber sa bourse?

—Oh! mon Dieu! ce n'est pas la peine d'attendre ce moment-là, dit Andrea, l'argent traîne dans cette maison-là comme les fruits dans un verger.

—Dis donc, tu devrais m'y conduire un jour avec toi.

—Est-ce que c'est possible, et à quel titre?

—Tu as raison, mais tu m'as fait venir l'eau à la bouche, faut absolument que je voie cela; je trouverai un moyen.

—Pas de bêtises, Caderousse!

—Je me présenterai comme frotteur.

—Il y a des tapis partout.

—Ah! pécaïre! alors il faut que je me contente de voir cela en imagination.

—C'est ce qu'il y a de mieux, crois-moi.

—Tâche au moins de me faire comprendre ce que cela peut être.

—Comment veux-tu?

—Rien de plus facile. Est-ce grand?

—Ni trop grand ni trop petit.

—Mais comment est-ce distribué?

—Dame! il me faudrait de l'encre et du papier pour faire un plan.

—En voilà! dit vivement Caderousse.

Et il alla chercher sur un vieux secrétaire une feuille de papier blanc, de l'encre et une plume.

—Tiens, dit Caderousse, trace-moi tout cela sur le papier, mon fils.

Andrea prit la plume avec un imperceptible sourire et commença:

—La maison, comme je te l'ai dit, est entre cour et jardin; vois-tu comme cela.

Et Andrea fit le tracé du jardin, de la cour et de la maison.

—Des grands murs?

—Non, huit ou dix pieds tout au plus.

—Ce n'est pas prudent, dit Caderousse.

—Dans la cour, des caisses d'orangers, des pelouses, des massifs de fleurs.

—Et pas de pièges à loups?

—Non.

—Les écuries?

—Aux deux côtés de la grille, où tu vois, là.

Et Andrea continua son plan.

—Voyons le rez-de-chaussée, dit Caderousse.

—Au rez-de-chaussée, salle à manger, deux salons, salle de billard, escalier dans le vestibule, et petit escalier dérobé.

—Des fenêtres?

—Des fenêtres magnifiques, si belles, si larges, que ma foi, oui, je crois qu'un homme de ta taille passerait par chaque carreau.

—Pourquoi diable a-t-on des escaliers quand on a des fenêtres pareilles.

—Que veux-tu? le luxe.

—Mais des volets?

—Oui, des volets, mais dont on ne se sert jamais. Un original, ce comte de Monte-Christo, qui aime à voir le ciel, même pendant la nuit.

—Et les domestiques, où couchent-ils?

—Oh! ils ont leur maison à eux. Figure-toi un joli hangar à droite en entrant, où l'on serre les échelles. Eh bien! il y a sur ce hangar une collection de chambres pour les domestiques, avec des sonnettes correspondant aux chambres.

—Ah diable! des sonnettes!

—Tu dis?....

—Moi, rien. Je dis que cela coûte très cher à poser, les sonnettes, et à quoi cela sert-il, je te le demande?

—Autrefois il y avait un chien qui se promenait la nuit dans la cour, mais on l'a fait conduire à la maison d'Auteuil, tu sais, à celle où tu es venu?

—Oui.

—Moi je le lui disais encore hier: C'est imprudent de votre part, monsieur le comte; car lorsque vous allez à Auteuil et que vous emmenez vos domestiques, la maison reste seule.

—Eh bien! a-t-il demandé, après?

—Eh bien! après, quelque beau jour on vous volera.

—Qu'a-t-il répondu?

—Ce qu'il a répondu?

—Oui.

—Il a répondu: Eh bien: qu'est-ce que cela me fait qu'on me vole?

—Andrea, il y a quelque secrétaire à mécanique.

—Comment cela?

—Oui, qui prend le voleur dans une grille et qui joue un air. On m'a dit qu'il y en avait comme cela à la dernière Exposition.

—Il a tout bonnement un secrétaire en acajou auquel j'ai toujours vu la clef.

—Et on ne le vole pas?

—Non, les gens qui le servent lui sont tout dévoués.

—Il doit y en avoir dans ce secrétaire-là, hein, de la monnaie?

—Il y a peut-être.... on ne peut pas savoir ce qu'il y a.

—Et où est-il?

—Au premier.

—Fais-moi donc un peu le plan du premier, le petit, comme tu m'as fait celui du rez-de-chaussée?

—C'est facile.

Et Andrea reprit la plume.

—Au premier, vois-tu, il y a antichambre, salon; à droite du salon, bibliothèque et cabinet de travail; à gauche du salon, une chambre à coucher et un cabinet de toilette. C'est dans le cabinet de toilette qu'est le fameux secrétaire.

—Et une fenêtre au cabinet de toilette?

—Deux, là et là.

Et Andrea dessina deux fenêtres à la pièce qui, sur le plan, faisait l'angle et figurait comme un carré moins grand ajouté au carré long de la chambre à coucher.

Caderousse devint rêveur.

—Et va-t-il souvent à Auteuil? demanda-t-il.

—Deux ou trois fois par semaine; demain, par exemple, il doit y aller passer la journée et la nuit.

—Tu en es sûr?

—Il m'a invité à y aller diner.

—A la bonne heure, voilà une existence! dit Caderousse: maison à la ville, maison à la campagne.

—Voilà ce que c'est que d'être riche.

—Et iras-tu y diner?

—Probablement.

—Quand tu y dines, y couches-tu?

—Quand cela me fait plaisir. Je suis chez le comte comme chez moi.

Caderousse regarda le jeune homme comme pour arracher la vérité du fond de son cœur. Mais Andrea tira une boîte à cigares de sa poche, y prit un havane, l'alluma tranquillement et commença à le fumer sans affectation.

—Quand veux-tu tes cinq cents francs? demanda-t-il à Caderousse.

—Mais tout de suite, si tu les as.

Andrea tira vingt-cinq louis de sa poche.

—Des jaunets? dit Caderousse, non, merci!

—Eh bien! tu les méprises?

—Je les estime au contraire; mais je n'en veux pas.

—Tu gagneras le change, imbécile: l'or vaut cinq sous.

—C'est ça, et puis le changeur fera suivre l'ami Caderousse, et puis on lui mettra la main dessus, et puis il faudra qu'il dise quels sont les fermiers qui lui paient ses redevances en or. Pas de bêtises, le petit: de l'argent tout simplement, des pièces rondes à l'effigie d'un monarque quelconque. Tout le monde peut atteindre à une pièce de cinq francs.

—Tu comprends bien que je n'ai pas cinq cents francs avec moi, il m'aurait fallu prendre un commissionnaire.

—Eh bien! laisse-les chez toi, à ton concierge, c'est un brave homme, j'irai les prendre.

—Aujourd'hui?

—Non, demain, aujourd'hui je n'ai pas le temps.

—Eh bien! soit, demain en partant pour Auteuil je les laisserai.

—Je peux compter dessus?

—Parfaitement.

—C'est que je vais arrêter d'avance ma bonne-tout-tu.

—Arrête: mais ce sera fini, heim? tu ne me tourmenteras plus?

—Jamais.

Caderousse était devenu si sombre, qu'Andrea craignit d'être forcé de s'apercevoir de ce changement. Il redoubla donc de gaîté et d'insouciance.

—Comme tu es guilleret, dit Caderousse, on dirait que tu tiens déjà ton héritage!

—Non pas, malheureusement!.... mais le jour où je le tiendrai...

—Eh bien?

—Eh bien! on se souviendra des amis, je ne te dis que ça.

—Oui, comme tu as bonne mémoire, justement.

—Que veux-tu? je croyais que tu voulais me rançonner.

—Moi! oh! quelle idée! Moi qui au contraire vais encore te donner un conseil d'ami.

—Lequel?

—C'est de laisser ici le diamant que tu as à ton doigt. Ah ça! mais tu veux donc nous faire prendre? tu veux donc nous perdre tous les deux, que tu fais de pareilles bêtises?

—Pourquoi cela? dit Andrea.

—Comment! tu prends une livrée, tu te déguises en domestique, et tu gardes à ton doigt un diamant de quatre à cinq mille francs!

—Peste! tu estimes juste! Pourquoi ne te fais-tu pas commissaire-priseur?

—C'est que je m'y connais en diamans, j'en ai eu.

—Je te conseille de t'en vanter, dit Andrea, qui sans se courroucer, comme le craignait Caderousse, de cette nouvelle extorsion, livra complaisamment la bague.

Caderousse la regarda de si près qu'il fut clair pour Andrea qu'il examinait si les arêtes de la coupe étaient bien vives.

—C'est un faux diamant, dit Caderousse.

—Allons donc, fit Andrea, plaisantes-tu?

—Oh! ne te fâche pas, on peut voir.

Et Caderousse alla à la fenêtre, fit glisser le diamant sur le carreau, on entendit crier la vitre.

—*Confiteor!* dit Caderousse en passant le diamant à son petit doigt, je me trompais; mais ces voleurs de joailliers imitent si bien les pierres, qu'on n'ose plus aller voler dans les boutiques de bijouterie, c'est encore une branche d'industrie paralysée.

—Eh bien! dit Andrea, est-ce fini? as-tu encore quelque chose à me demander? te faut-il ma veste, veux-tu ma casquette? ne te gêne pas pendant que tu y es.

—Non, tu es un bon compagnon au fond. Je ne te retiens plus, et je tâcherai de me guérir de mon ambition.

—Mais prends garde qu'en vendant ce diamant il ne t'arrive ce que tu craignais qu'il t'arrivât pour l'or.

—Je ne le vendrai pas, sois tranquille.

—Non, pas d'ici à après-demain du moins, pensa le jeune homme.

—Heureux coquin, dit Caderousse, tu t'en vas retrouver tes laquais, tes chevaux, ta voiture et ta fiancée?

—Mais, oui, dit Andrea.

—Dis donc, j'espère que tu me feras un joli cadeau de noces le jour où tu épouseras la fille de mon ami Danglars?

—Je t'ai déjà dit que c'était une imagination que tu t'étais mise en tête.

—Combien de dot?

—Mais je te dis....

—Un million?

Andrea haussa les épaules.

—Va pour un million, dit Caderousse, tu n'en auras jamais autant que je t'en désire.

—Merci, dit le jeune homme.

—Oh! c'est de bon cœur, ajouta Caderousse en riant de son gros rire. Attends que je te reconduise.

—Ce n'est pas la peine.

—Si fait.

—Pourquoi cela?

—Oh! parce qu'il y a un petit secret à la porte; c'est une mesure de précaution que j'ai cru devoir adopter; serrure Huret et Fichet, revue et corrigée par Gaspard Caderousse. Je t'en confectionnerai une pareille quand tu seras capitaliste.

—Merci, dit Andrea; je te ferai prévenir huit jours d'avance.

Ils se séparèrent. Caderousse resta sur le palier jusqu'à ce qu'il eut vu Andrea non seulement descendre les trois étages, mais encore traverser la cour. Alors il rentra précipitamment, referma sa porte avec soin et se mit à étudier en profond architecte le plan que lui avait laissé Andrea.

—Ce cher Benedetto, dit-il, je crois qu'il ne serait pas fâché d'hériter, et que celui qui avancera le jour où il doit palper ses cinq cent mille francs ne sera pas son plus méchant ami.

La suite à demain.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.
Mercredi soir, 29 octobre 1845.

Les ventes de coton se sont élevées aujourd'hui à 4,800 balles, à une baisse de 3/8 cent depuis la réception des nouvelles de l'Hibernia. Le good middling ne vaut pas plus de 7 1/4 cents la livre.

Le change est toujours dans les mêmes conditions, soit: Sterling 8 1/2 à 8 3/4 pour cent de prime; France 5 fr. 27 1/2 à 5 fr. 30; New York, à soixante jours 1 3/4 à 2 pour cent d'escompte, checks 3/8 à 3/4 pour cent d'escompte.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES

Navire Dunbarton, Pendleton, Liverpool, J P Whitney & co
Navire Champlain, Miller, Liverpool, W H Haynes & co
Steamer Emily, Roland, Apalachicola, capitaine
Steamer George Washington, Carroll, Cincinnati, J P Whitney & co

ARRIVES

Navire Delaware, Patten, de Bath, Me.
Navire Manchester, Bosworth, de Boston.
Navire New England, Lowell, de Clyde.
Navire Brewster, Crosby, de Boston
Navire Oneiaka, Glidden, de Liverpool
Navire Alfred, Myers, de Brême
Navire Wm Gray, Crosby, de Rio Janeiro
Navire Oceanus, Higgins, Malaga
Navire Oana [illegible], Hinckley, Boston
Barque Eliza Thornton, Lettle, Brême
Brick Oceanus, ——, de Thomaston.
Brick Concordia, Watts, Thomaston.
Brick Chinchilla, Robinson, Thomaston.
Goelette On Ka Ray-e, Pensacola.
Steamer Cora, Kimball, de la rivière Rouge.
Steamer Exchange, Sylvester, Louisville.
Steamer Montezuma, Kelly, de Mobile.
Steamer Creole, Hiern, de Mobile.
Steamer Fashion, Fullerton, Mobile.
Steamer St Landry, Main, de St Louis.
Steamer Champion, Cadwallader, de Pittsburg.
Steamer Admiral, Webling, de Cincinnati.
Steamer Belle of Arkansas, Dooling, de Louisville.
Steamer Gen Pike, Ross, de Cincinnati.
Steamer James Hewett, Quarrier, de Louisville.
Steamer J M White, Swon, de Vicksburg.
Steamer M B Hamer, Wallis, Natchez.
Steamer Eclipse, Goslee, Memphis.
Steamer Exchange, Sylvester, Louisville.

A LA POINTE, montant:
Navire Constantine, Sampson, Boston.
Viola, Jameson, Havre.
Barque Sarah Hand, Bailey, Philadelphia.
Barque Octavius; de même que nombre de voiles carrées non inconnus.

DEPARTS DES NAVIRES A VAPEUR DE LIVERPOOL ET D'AMERIQUE.

	DE LIVERPOOL	D'AMERIQUE
G. Western, Matthews	11 oct	7 nov
Caledonia, Lott	19 oct	16 nov

CINQUANTE PIASTRES DE RECOMPENSE

La récompense susdite sera donnée à celui qui fera retrouver au soussigné une grande CAISSE contenant [illegible] boites de cigares de la Havane, marque [illegible] et une marque particulière A P, faite au crayon. Cette caisse avait été transportée en face du bateau à vapeur Louisiana, par ordre d'un [illegible] qui devait en payer le montant sur livraison à la Levée. Sous prétexte d'aller changer ses billets de banque de l'Ouest, il s'est soustrait [illegible] lui, mais [illegible] un cabrouet [illegible] à la Levée. Il est probable qu'il est [illegible] chercher à vendre ces cigares en ville ou se fera embarquer pour la côte. Les commis de steamboats sont particulièrement priés de prendre connaissance de cet avis.

La caisse était marquée T. W.
A. NAVARD,
30 oct—1 Encoignure Philippe et Poydras

Changement de domicile.
PENSIONNAT DE JEUNES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme GRANET.

MADAME GRANET a l'honneur de prévenir les parens, qu'à partir du 15 novembre prochain, son institution sera transportée de la rue Bourbon au No. 86, RUE DE LA DOUANE, Entre Royale et Bourbon.

Ce nouveau local répond, mieux encore que celui qu'elle quitte, à toutes les exigences d'un pensionnat de demoiselles. [illegible] pour les classes et les dortoirs, une grande cour bien aérée et parfaitement fermée où les élèves peuvent prendre leurs récréations, tels sont les avantages qui ont décidé Mme GRANET, qui seront sans nul doute appréciés par les parens.

Mme GRANET, secondée par sa fille ainée, exerce une surveillance toute maternelle sur les élèves qui lui sont confiées; elle fait vivre ses pensionnaires tout à fait au sein de sa famille et ne néglige rien pour leur donner une tenue convenable et de bonnes manières.

L'instruction, donnée dans le pensionnat de Mme GRANET, est des plus complètes et des plus soignées. La lecture, l'écriture, la grammaire, l'arithmétique, la géographie, la mythologie, l'histoire, la littérature, le dessin, et [illegible] [illegible] MM. Theriard, [illegible] et Lord, [illegible] [illegible]

La musique est l'objet [illegible] [illegible] par M. Brossard [illegible] [illegible] progrès. M. Brocard [illegible]

Le piano et la harpe sont enseignés par Mme E. Granet.
Le Dr. [illegible] docteur [illegible] Granet.
29 oct—7f m

A VENDRE par les soussignés au débarquement de la barque Dana, de Bordeaux:
100 barriques vin rouges pour famille, tels que Mont-ferrand, St Emilion No 2 et St Estephe,
Cerises Montmorency,
Caraque de Hollande, grand mélèze,
Marasquin, de do,
Liqueurs superfines, extra fines et ordinaires,
Fruits à l'eau de vie,
Cape en boîtes 1/2 boites et demi boîtes;
Sardines en boîtes, 1/4 et 1/2 boîtes;
Toutes sortes de matières [illegible] autorisées;
Vins blanc, rouge, de toutes qualités, en barriques, 1/2 barriques, bouteilles et demi bouteilles;
Vins généreux d'Espagne en caisses;
Vins Muscat Lunel et Frontignan en caisses;
Vermouth Torino en caisses et dame-jeannes;
Champagne;
Anisette surfine et surfine;
Eau de vie de Dantzick,
Liqueurs en cruchons [illegible]
Bouchons pour bouteilles de toutes qualités.
30 oct F. & J LA COSTE, 100 Royale.

SARDINES à l'Huile et petit Pois—En débarquement de la barque Dana, venant de Bordeaux et à vendre par le soussigné:
200 demi boites sardines à l'huile;
[illegible] quarts de boîtes do do;
[illegible] boîtes petits pois au beurre
400 demi boîtes do do CHS DUFOUR,
30 oct 11 Conti.

PATES Truffés—de Foies et de Jambons [illegible] en magasin et à vendre par CHS DUFOUR,
30 oct 11 Conti.

HABILLEMENTS D'ENFANTS.
LOISON & SILVESTRE reçoivent de Paris et de New York, par les navires Norman, Rubicon, Monmouth et Louisa, un grand et bel assortiment d'habillements pour enfans de tout âge, consistant en:
Paletots [illegible], beaver, drap et castorine.
Redingotes drap noir et bleu,
[illegible] rondes et bouquetins,
Vestes algériennes et bretonnes, genre nouveau.
Manteaux à basques, mode nouvelle.
Pantalons casimir, fancies, à carreaux,
Gilets satin fantaisie
Chemises, gants, bretelles et chaussettes.
Mouchoirs de soie et cravates.
Manteaux drap doubles tartan.
30 oct LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres

CEPES à l'Huile et Champignons—10 caisses cèpes à l'huile et champignons en boites et demi boîtes à vendre par CHS DUFOUR,
30 oct 11 Conti

CHAMPAGNE—50 paniers Champagne en bouteilles et demi bouteilles, marque Damotte en magasin et à vendre à bas prix pour clore une consignation par
30 oct CHS DUFOUR, 11 Conti.

FRAISES au Jus—6 caisses fraises au jus en magasin et à vendre par CHS DUFOUR,
30 oct 11 Conti.

VINAIGRE de Vin Blanc—16 barriques vinaigre de vin blanc, 36 barils do do, en magasin et à vendre par
30 oct CHS DUFOUR, 11 Conti

EN débarquement de la barque Dana, de Bordeaux, 20 demi pipes eau de vie de cognac, marque J J Dupuy, 3me preuve. EUG ROCHEREAU & Co,
30 oct 17 & 19 St Louis.

COUVERTURES Françaises—3 points très lourdes, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.
30 oct 17 & 19 St Louis.

SARDINES A L'HUILE de la nouvelle pêche—6000 boites et demi boites sardines à l'huile de la marque bien connue B. Gailloux, à vendre à des prix réduits, par
AUGUSTE MOLIER,
30 oct—3 90 rue St. Louis

THE—Pouchong et Houchong en demi caisses et boites de quatorze livres, en débarquement du navire Union, à vendre par J W STANTON & Co,
30 oct Encoignure Magasins et Lafayette

CIGARES—[illegible] milliers cigares Principe, 100 milliers Regalias, Canones, Trabucos et Panatelas, en magasin et à vendre par HARVEY & COOLIDGE,
30 oct 31 rue Gravier.

SEAUX PEINTS—300 douzaines, à vendre par
HARVEY & COOLIDGE,
31 rue Gravier.

DIVERS—300 demi pipes et quarts de pipe Cognac de différentes marques; dito de vin d'Oporto, vin de Madère, de Sicile, &c; genièvre de Hollande; un poinçon Rhum de Ste. Croix, supérieur, un dito vieux whiskey d'Irlande; 10 barils mélasse; barils et demi barils vin de Malaga, en magasin et à vendre par HARVEY & COOLIDGE,
30 oct 31 Gravier.

A LOUER à bon marché—les trois étages de la maison No. 40, rue de Chartres. S'adresser à
A. MARCHAL,
30 oct 17 rue de Chartres

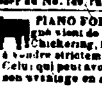
Vache de Durham.
UNE VACHE anglaise de race, excellente laitière, ayant un jeune veau, à vendre. S'adresser au No. 149, rue Commune. 30 oct

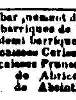
Pur sang.
Une belle JUMENT de 6 ans, demi sœur de PEYTONA, bien dressée à la monture et aux harnois, et garantie parfaitement saine, sera vendue à bon marché.
S'adresser au No. 149, rue Commune. 30 oct

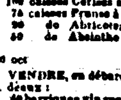
PIANO FORTE A VENDRE—Le soussigné vient de recevoir un très beau Piano de Chickering, fait sur commande, et qu'il est autorisé à vendre strictement au prix coûtant, y compris les frais. Celui qui pourrait avoir besoin d'un excellent piano, trouvera son avantage en s'adressant à E. JOHNS,
30 oct 118 Poydras

EN débarquement du navire Dana, venant de Bordeaux:
100 barriques de Vin rouge;
100 demi barriques de Vin blanc;
100 caisses Cerises à l'eau de vie;
75 caisses Prunes à l'eau de vie;
30 do Abricots; 20 dito Poires;
60 do Absinthe Suisse; Brandon, à vendre par
DUDOUYT & TEULADE,
30 oct 13, rue Toulouse

A VENDRE, en débarquement du navire Dana, de Bordeaux:
40 barriques vin rouge,
100 barils vin blanc Sauterne,
100 caisses, prunes, [illegible] fruits à l'eau de vie, etc.
100 do do [illegible] do do
300 do bouchons [illegible]
200 do bouchons à damejeannes,
[illegible] bouchons ordinaires,
[illegible] bouchons à demi bouteilles,
20 barils vinaigre blanc,
Par POUGET Fils
30 oct 147, Royale

TERRAINS A LOUER—Trois grands lots sur la rue Tivoli, entre Baronne et Philippa, très propres pour un dépôt de Charbon, seront loués [illegible] S'adresser à W. F. VREDENBURGH & Co,
30 oct 26, Vieille Levée

EAU DE VIE DU PAYS—40 barils brandy, 1re preuve; 25 do de genièvre; 20 do brandy [illegible] de [illegible] 15 do de vin de [illegible] de la Nouvelle Angleterre, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co,
30 oct 26, Vieille Levée

THE Frais—100 paquets Imperial, canon à poudre, Young Hyson, Pouchong et Houchong, en caisses et demi caisses et boîtes de 6, 12, 13 et 16 livres, à vendre par
27 oct ROBERTS & HALL, 75 Magasins.

AVIS—J. Alsa, Jules David, S Hos, J W Musprett, J Mearlett, consignataires par le navire ROBT. PARKER, de New York, ainsi que les consignataires des marchandises suivantes adressées à ordre: 2 12 barils, 23 quarts de barriques C dans un carré 4 barriques huile B dans un carré, 3 do de F S à de de S, 118 caisses blanc [illegible] baleine 2 dans un carré, 26 caisses dito—sont requis de faire connaître leurs noms et résidences au commis de débarquement, sur la Levée, autrement ces marchandises seront emmagasinées à leurs frais et risques.
30 oct FOSDICK & BROTHER, 74 Camp

Le navire paquebot ROBERT PARKER, capitaine Parsons, de New York, est en déchargement en face des Magasins Rouges de la troisième municipalité. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises à la Levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.
30 oct FOSDICK & BROTHER, 74 Camp

Le brick P. SOULE, capitaine Delvaille, de Baltimore, est maintenant en déchargement vis-à-vis la rue St. Pierre. Les consignataires sont priés de venir prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée.
29 oct FRANCIS LAMPRE, 27 Vieille Levée

La barque DANA, de Bordeaux, est en déchargement en face de l'hôtel de la Monnaie. Les consignataires sont priés de prendre leurs permis sous dix jours, autrement leurs marchandises seront emmagasinées dans les magasins publics. L. H. GALE,
29 oct 91 Commune

Le navire UNION, capt J. B Batteson, de New York, est maintenant en déchargement en face le Marché aux Légumes. Les consignataires sont requis de prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée, faute de quoi elles seront emmagasinées à leurs risques et dépens.
J. W. STANTON & Co,
29 oct Encoig. Magasins et Lafayette.

Les consignataires de 10 caisses chapeaux, marquées M J S, Nouvelle Orléans; 6 barils marqués Antonio M a. s, N O, par le navire JANE ROSS, capitaine Remick, de New York, sont priés de passer au bureau, payer les frais et enlever leurs marchandises.
29 oct RICKER & PEARSON, 82 Camp

Le navire SOUTH CAROLINA, capitaine Owen, de Boston, est maintenant en déchargement en face de la Presse à Coton Mississippi. Les consignataires sont requis de prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée.
28 oct LEVI H GALE, 92 Commune

Le navire MARGRAVE, capitaine James Bailey, de New York, est maintenant en déchargement en face le marché à la viande. Les consignataires sont requis de prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée, faute de quoi elles seront emmagasinées à leurs risques et dépens. 28 oct FOSDICK & BRO. 74 Camp

Le navire LOCHINVAR, capt. Wescott, de Boston, commencera son déchargement ce matin, en face de la presse à coton d'Orléans. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises à la Levée.
27 oct RICKER & PEARSON, 82, Camp.

La barque JOHN BROUWER, capt Colter, de N. York, est maintenant en déchargement vis-à-vis les magasins Triangulaires. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée faute de quoi elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.
27 oct FOSDICK & BRO. 74 Camp.

LE navire CLIFTON, capt Ingersoll, de New York, est maintenant en déchargement en face le marché aux légumes. Les consignataires sont requis de prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée faute de quoi elles seront emmagasinées à leurs risques et dépens.
25 oct

GARTHWAITE, PAYAN & Co.
POUR la plus grande commodité de leurs habitués et de leurs amis, ont transporté leur magasin au No. 10, rue du Canal, à cinq magasins plus haut en allant vers le fleuve, toujours du même côté de la rue. 29 oct

LORNE & FROIS, 31, rue de Chartres, ont reçu par les derniers arrivages, et offrent à vendre à bas prix:
Soierie noire, moirée pour mantelets.
Pekin noir rayé satin et façonné,
Do do de satiné moiré,
Do rayés satinés, ombrés, riches,
Foult de soie cambédine,
Gros de Naples glacés, rayés et ombrés,
Gros de Naples unis, noirs et noir bleu,
Gros grains, gros de suisse et gros de France,
Satins blancs, cerises et noirs,
Echarpes Pékin noir, satinées,
De velours algérien,
De cachemire et gros de Naples glacés,
Chales cachemire et Pékin couleur,
De mousseline laine et en couleur,
De tricot laine et en cachemire,
Cravates cachemire pour Dames,
De en soie, noires et façonnées,
Mouchoirs batiste, unis, brodés et à rivière,
Mousselines laine, riches et cachemires d'Ecosse,
De de noirs, grande largeur,
Barèges et balzorine de laine,
Damas à rideaux rouges, bleus et écrues,
Coton chamois bleu et rouge, à rideaux,
Indiennes françaises, américaines et anglaises,
Bas de laine, de soie et de coton,
Chaussettes blanches et écrues,
Velours de soie couleurs assorties,
Cotons blancs et écrus toutes largeurs assorties,
Toiles d'Irlande, cretonnes, mousselines blanches,
Caleçons, bretelles, ombrelles, parapluies, flanelles, cotonnades boutons, guipure, mousselines, couvertures laine, tapis de tables et quantité d'autres articles.
LORNE & FROIS,
29 oct 31, rue de Chartres

PIMENT et Poivre—200 sacs, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
29 oct 40 Gravier

SACS en paille—30 000, de 3 boisseaux 1/2 à 3, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
29 oct 40 Gravier

RIZ—80 tierçons riz, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
29 oct 40 Gravier

BLANC DE BALEINE—300 caisses New Bedford et autres marques, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
29 oct 40 Gravier

SUCRE de Boston—300 quarts raffiné en pains, en cassés et en poudre, à vendre par
29 sept NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

THE—Une [illegible] Thé impérial et poudre à canon à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
29 oct 40 Gravier

CAFE [illegible]—300 sacs en débarquement et à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
29 oct 40, Gravier

TABAC—50 balles Vuelta de Abajo, en débarquement du brick Hope Howes, à vendre en magasin par
29 oct L. CANTIN, 44 Gravier

SUCRE de la Havane—50 caisses en débarquement du brick Tix, à vendre par L. CANTIN,
29 oct 44 Gravier

MAQUEREAUX—50 barils, demi et quarts de barils Nos. 1, 2 et 3, maquereaux du Sud, en débarquement du navire J. R Wales, et à vendre par
J. F. BERCIER & Co.
29 oct 56, Vieille Levée

BEURRE de Goshen—En fréquins pour la consommation de familles, en débarquement du navire Clifton, à vendre par J. W STANTON & Co.
29 oct Encoig. Magasins et Lafayette.

SUCRE HAVANE—100 caisses sucre blanc, jaune et brun, à vendre en magasin, par E. TROISGROS,
29 oct 26, Vieille Levée

EN débarquement du navire Dana, de Bordeaux; 20 caisses Kirsche; 40 de prunes et abricots à l'eau de vie, 30 de prunes écalées à l'eau de vie; 10 do cèdres à do; une demi pipe cognac supérieur, vieux, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
29 oct 11 & 18 St Louis

VINS—4 barils madère de Marseille, 60 do vin Malaga sec, 20 de Malaga doux à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
29 oct 11 & 18 St Louis.

EPICES assorties—sel pour de poivre, gingembre, clous de girofle, piment, casse, poivre de Cayenne, moutarde etc., à vendre par ROBERTS & HALL,
28 oct 75 Magasins.

VINS—50 pipes de Madère, Port, Sherry, Lisbonne, canary malaga doux, San Lucar, Marsala, etc. en pipes, demi et quarts, à vendre par
29 oct ROBERTS & HALL, 75 Magasins.

HUILE—3 [illegible] baleine pour l'hiver, en débarquement du navire Huigrave, et à vendre par
29 oct ROBERTS & HALL, 75 Magasins.

Magasin de Soieries,
DE NEW-YORK.
No. 17, rue de Chartres, Nlle. Orléans.

WEST, OLIVER & WOODLIEF appellent l'attention des marchands de la ville ainsi que ceux de l'intérieur, qui visitent cette ville dans la saison actuelle, sur leur vaste assortiment de Marchandises en soieries et articles de fantaisie, nouvellement déballés, et des goûts les plus à la mode qui aient été importés cette saison. Les facilités qu'ils ont à faire venir de leur maison de New York, N. 136 Pearl street, les importations les plus récentes en MARCHANDISES EUROPEENNES, ainsi que les articles achetés à très bon marché aux encans de New York, les mettent à même d'offrir d'aussi beaux avantages que ceux que l'on pourrait trouver dans toute autre maison de cette ville. Leur assortiment comprend principalement les articles suivans, à savoir:

Cachemires d'Ecosse, imprimé, riche; mousseline de laine et Repe de laine,
Alpacas noir, bombazine, balzorine, barège et mousseline de laine
Barège extra riche. Balzorine et crêpe pour costumes de bal.
Mousseline brodée, riche et robes de tarlatanne,
Gaze de Suisse, noir, levantine, gros de Rhin, soierie de l'Inde, de Sinchew, et gros de Naples ondé.
Brocade riche et soieries pékin à fleurs, caméléon, à carreaux et rayée.
Foult de soie riche et soierie pour bonnets,
Satin uni, blanc et couleur, gros de Naples, dito,
Florence et Marceline assorties,
Soie noire et serge croisée,
Crêpe noir, blanc et paon.
Mérinos français et Velours en soie.
Shawls très riches, en cachemire, nouveaux genres, de l'Exposition de Paris et à la Louis XIV.
Shawls cachemire noirs, idem laine damassée.
AUSSI—Un assortiment complet de shawls en mousseline de laine, en laine tricotée, en mérinos et nombre d'autres genres, d'automne et d'hiver.
Mouchoirs de toilette et écharpes pour dames, différents goûts et dessins.
Un grand assortiment de gants pour dames, en chevreau soie, filet, cachemire, et peau de daim, ainsi qu'un bel assortiment de mitaines longues, et gants à la mode.
Mouchoirs batiste fil, à ourlets et rivières; mouchoirs pour hommes, en batiste fil, idem Pongee, Spitalfield et Bandana.
Aussi—Cravates et écharpes, pour hommes, en soie riche, bretelles en gomme élastique, bas soie et coton, cordonnets et lacets, soie à coudre, guimpes et cordonnets à la Polka, voiles et voilettes, ombrelles françaises en soie, barège vert; un grand assortiment d'entre deux et Bandes, cardinal, polka, Mechlin, Valenciennes et Lisle; idem Baltes et Jaconat
Constamment en mains, un grand assortiment de rubans, satin, gros de Naples et gaze, des derniers goûts, pour bonnets et casquettes, rubans satin et taffetas, numéros assortis. 30 oct.

Quincaillerie à bon marché.
LE soussigné appelle l'attention des Marchands de la ville et de la campagne, des planteurs, entrepreneurs, constructeurs, ouvriers et chefs de familles, à la vente de son stock de quincaillerie et fournitures de navires.
Se retirant positivement du commerce de quincaillerie, je vends tout mon stock en lots et en petit détail, à des prix excessivement bas et convenables aux moyens et aux besoins de tout acheteur. VICTOR WILTZ,
8 oct—9m 46, Vieille Levée, entre Conti et Bienville

LE soussigné offre à vendre en débarquement du navire Monmouth, de N York:
150 caisses liqueurs assorties,
50 caisses curaçao
75 do absynthe, à vendre par P. LONGIS,
14 oct 116, Royale.

AVIS—Un jeune homme qui, après avoir fait ses classes de bachelier, a continué ses études pendant plusieurs années, dans les Universités françaises et allemandes de l'Europe, désirerait entrer en qualité de précepteur, dans une famille habitant la ville ou la campagne, ou comme instituteur dans une maison d'éducation.
Il donnera les meilleures références.
Pour de plus amples renseignements s'adresser à M. John A. Morle, Consul Suisse, ou par lettre, poste restante, à A. C. Nouvelle Orléans.
21 oct—16

UN jeune homme de cette ville, parlant anglais et français, désirerait trouver à s'employer comme teneur de livres dans une maison de commission, dans laquelle il apporterait le bénéfice qui pourrait résulter des connaissances qu'il a la campagne. Il conserverait tout autre genre d'emploi. Ses conditions sont modérées. S'adresser à S. V. BARETTY,
21 oct—2w 26 Vieille Levée.

RESTAURANT D'ORLEANS,
EN FACE LE THEATRE.

M. MAYER a l'honneur d'annoncer que, depuis le 15 octobre, il tient l'ancien Restaurant André Hautin. Par la régularité et l'élégance du service, le choix des mets, l'excellence des vins et liqueurs, ainsi que par la modicité des prix, il espère se concilier les honorable patronage. 20 oct—2m

CIGARES de la Havane, à vendre par
[illegible] P. VARGO, 25 Commune

Nous appelons l'attention des capitalistes et amateurs des personnes qui désirent s'établir sur de bonnes terres, fortes et fertiles, sur la vente des propriétés de M. Dugué Livaudais, annoncée pour le 1er décembre prochain. Ces terres, dont la majeure partie est située dans le localité connue sous le nom de la Vacherie, offrent de grands avantages à la spéculation.

Plusieurs belles propriétés situées à Lafayette seront aussi offertes en vente en même temps, ainsi qu'un nombre d'ESCLAVES dévoués.

Pour les détails, voir l'annonce.

Quoi que l'on puisse dire, nous savons que le BAUME DE COLOMBIE est le seul restaurateur des cheveux sur lequel on puisse compter. Ce restaurateur a fait pousser une belle chevelure à un homme de 70 ans, résultat qui ne saurait être obtenu par aucune autre cosmétique. Il ne contient aucune des substances mielleuses qui sont une des principales causes de la chute des cheveux. A vendre au No 30, rue Poydras, où l'on trouve aussi le Baume de Cornes sauvages pour la consomption et le Lotion Cordial. 22 oct

WHISKEY—50 demi barils whiskey de Tuscaloosa, à vendre par WM. A. DE PEYSTER,
28 oct—3 No. 12 rue Gravier

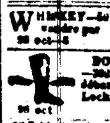
BOTTES, SOULIERS & BRODEQUINS—306 caisses bottes, souliers et brodequins, en débarquement des navires Laura, T. R. Wales, Lochinvar et South Carolina, à vendre par
26 oct R G HOBBS, 12 rue de la Douane

GRAISSE—148 barillets graisse en feuille, première qualité, en débarquement du steamer Highlander, et à vendre par WOODS & SIMMONS,
25 oct 80 Magasins

CHAMPAGNE—60 paniers marque de la clef, importation directe, à vendre par
WOOD & SIMMONS,
26 oct 80 Magasins

MARCHANDISES du Pays—80 balles coutils, 25 paquets de [illegible] de la manufacture de Bourbeville, 30 dito toile à drap écru, 80 dito [illegible] indian's Head, à vendre par WOOD & SIMMONS,
26 oct 80 Magasins

BEURRE—5 barillets beurre de Goshen, reçus ce jour par le Jno. Brower, à vendre par
26 oct FOSDICK & BRO. 74 Camp

FARINE—917 barils farine superfine, en débarquement du bateau à vapeur Swallow à vendre par
MERLE, BEYLLE & Co,
26 oct 79 Tchoupitoulas.

FARINE—400 barils farine superfine, en débarquement du bateau à vapeur Belle of Red River, à vendre par
MERLE, BEYLLE & Co,
26 oct 79, Tchoupitoulas.

THE—150 caisses en boîtes de 5 livres, thé poudre à canon, en débarquement du navire Louisa, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co,
79, Tchoupitoulas.

CHAPEAUX d'Hommes—Chapeaux soie et poil reçus par le navire Margrave, à vendre par
26 oct FROST & Co. 10 Magazine.

REÇUS par les navires South Carolina, Lochinvar et Margrave, 350 colis bottes et souliers, à vendre par
25 oct FROST & Co. 10 Magazine.

FARINE—450 barils marque St. Louis, en débarquement du steamer Belle of Red River, à vendre par
G & R BUCHANAN & Co.

FER BLANC—160 caisses 1/2 X, à vendre par
G & R BUCHANAN & Co.

THE—180 caisses différentes qualités, à vendre par
G & R BUCHANAN & Co.

CHANVRE—61 balles, en débarquement et à vendre par
G & R BUCHANAN & Co,

TOILE et corde d'emballage—[illegible] pièces et rouleaux à vendre par G & R BUCHANAN & Co

INDIGO—6 surons espagnol, et 3 caisses Manille, à vendre par [illegible] G & R BUCHANAN & Co

EAU DE VIE—10 demi pipes A Seignette, à vendre par
G & R BUCHANAN & Co.

PLATS ovales—40 bouccauts à vendre par
G & R BUCHANAN & Co.

CHANDELLES de l'Ecole—75 caisses à vendre par
G & R BUCHANAN & Co

$10 DE RECOMPENSE.

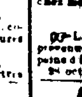
PARTI marron depuis environ quinze jours, le nègre ELIAS BAPTISTE, créole, taille d'environ 5 pieds et très fortement constitué, grande bouche, gros yeux, parlant français, anglais et espagnol. Il portait, lors de son départ, un pantalon de cotonnade rayée et une casquette. Ce nègre est bien connu, ayant travaillé comme boulanger chez M. Prieur et il travaillait récemment sur la Levée ou à bord des steamboats, en comme manœuvre maçon. Il est probable qu'il se tient dans les environs de la seconde municipalité. Ce nègre appartenant autrefois à M. Lemos. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque ramènera le dit esclave chez moi ou le logera dans une des geoles de cette ville.
SIMON DUCLOS.
Encoig. Champs-Elysées et Casacalvo.

Les capitaines de navires, steamboats et autres sont prévenus de ne pas recevoir ni employer le dit nègre sous peine d'être poursuivis avec toute la rigueur de la loi.
24 oct—6

A la Reine de Chypre!
LE soussigné a l'honneur d'informer les dames de la Nouvelle Orléans et le public en général qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages du Havre et de N York, un assortiment complet de Grandes Nouveautés qu'il offre à vendre à des prix modérés savoir:
Cachemires d'Ecosse, uni ombre, grande nouveauté,
Do do imprime, do de Repe,
Mousseline de laine, nouveau dessin,
Do de petits dessins pour enfans,
Do de demi deuil, do de noire,
Mérinos français, couleurs assorties, do anglais do do
Etamine noire et en couleurs
Gamache laine et soie, très riche, pour rideaux,
Indienne écossaise, chemise, unie, rayée et damassée,
Do de rouge, unie et rayée, do de bleue,
Barège marqué, grande nouveauté pour robes,
Do de noir et à raies satiné, do de couleur do
Robes mousseline brodées en couleurs,
Grand assortiment de mousseline rayée et à carreaux,
Do do unie,
Mousseline brochée pour moustiquaire,
Do brodée pour rideaux
Soie d'Italie, noire pour robes 3/4 et 4/4,
Pou de soie noir, belle qualité; taffetas noir grande larg.
Pékin noir à raies, satinés pour robes,
Damassé noir pour robes, do de en couleur,
Manches et manchettes brodées,
Toute de [illegible] garnitures en parie; fanchons assorties,
Cols, guimpes, fichus et bonnets d'enfans, brodés,
Grand assortiment de passementerie en couleurs,
Franges soies et autres, en couleurs,
Canezous velours et en satin,
Cordelières assorties en couleurs,
Mouchoirs batiste à rivière, très riches, garnis de dentelle, mouchoirs batiste à vignettes, ourlet et à rivières,
Mouchoirs en brodés; châles de soie noire,
Châles ponceau, satinées; de velours, ouatés,
Do cachemire, de tartan,
Velours de soie, couleurs assorties,
Grand assortiment indiennes françaises et américaines,
Flanelle blanche, rouge, verte, belle qualité,
Mollaton, coutil, coton pour matelas,
Cotonnade française et américaine,
Couvertures laine, françaises 12 points; do de anglaises
12 points; do de françaises, 3 do, coton blanc et écru,
Coton à drap 10/4; gants chevreau assortis do couleurs
Gants filets, blancs et noirs; do de do longs,
Do laine thibet; do de fil d'Ecosse,
Do de soie, noirs et blancs,
Visières filet do do; do soie, do laine,
Bas de fil d'Ecosse, do do
Bas de coton, blancs, écrus, gris et noirs,
Bas filoselle, noirs; do de cachemire blancs,
Chaussettes blanches et écrues,
Manteaux d'enfans, en laine, toile à drape 12/4
Toile d'Irlande, un pièces et 1/2 pièces,
Echarpes en cravates en soie en couleurs,
Serons cachemire et en soie, pour dames,
Tulle en bobinet, grande largeur,
Tapis laine et en coton, pour table,
Couvre-pieds d'enfans; parfumeries diverses,
Sordiez [illegible] pour rideaux, ombrelles nouvelles,
Jupons crinoline; foulards de grandeurs assorties,
Crêpe guffré en couleurs, pour robes.
P. IBOS,
Encoignure des rues Bourbon et St. Pierre

Marchandises Sèches.
P. A. HEBRARD,
No. 13, rue de Canal.
OFFRE à vendre à très bas prix pour du comptant, les articles suivants, reçus par les derniers arrivages, savoir:
Coton à coudre; fil retors, écru, bleu et noir.
Galons allemands; idem français;
Lacets fil; Cordonnet coton;
Poignets à retaper; dito à chignons; dito de poches;
Tavelle en laine; Soie noire à coudre,
Epingles, Aiguilles superfines,
Bretagne, Toile de Paris;
Toile d'Irlande, à l'usage des familles;
Boutons en os; dito en soie pour paletots;
Dito pour habits; dito pour gilets;
Dito métal; dito nacre;
Serge soie noire; dito laine;
Cordonnet et galons soie pour tailleur; Ganse en soie;
Foulards de l'Inde; Cravates soie noire;
Cravates soie noire superfines;
Rubans taffetas noirs; Mouchoirs coton bleu;
Mouchoirs coton couleur; dito imitation Madras;
Dito Cholet; dito batiste unis et à rivière;
Dito Mousseline Suisse; dito coton batiste imprimée;
Barège vert; Dentelles bobinet,
Bordures à mouchoirs; Ginga fil dito;
Chales en laine; dito coton noir;
Dito thibet 6/4; dito dito 7/4;
Dito mérinos noir; dito indienne couleur;
Agrafes sur cartes et en boîtes rondes;
Bretelles coton; dito en gomme élastique;
Bas coton blancs, bleus, écrus et noirs;
Dito mérinos blancs; dito laine noire et couleur
Dito coton gris (extra grand);
Dito blancs pour fillettes; dito gris pour enfants;
Chaussettes coton écrue, bleus et blancs;
Dito coton écrue anglais;
Dito mérinos gris et blancs; dito laine;
Mitaines laine, Gants dito;
Mousseline Suisse blanche; dito à rideaux et à moustiquaire; dito rayée et à carreaux;
Tarlatane, Nansou blanc;
Mousseline laine noire, dito dito couleur;
Dito dito pour enfants; Bandes polka;
Alpaca noir et couleur; Mérinos noir et couleur;
Etamine laine, Alépine dito, Flanelle blanche;
Indienne française en couleur, dito dito noire;
Dito do américaine, petits dessins;
Cotonnade américaine, différentes qualités;
Dito française, dito;
Dito du pays pour nègres; dito Denims;
Etoffes laine et coton pour pantalons;
Casimir couleur, nouveau genre;
Dito dito noir, superfin; Draps noirs dito;
Draps castor en couleur, pour paletots;
Ginga coton à carreaux, Parasols pour dames;
Parapluies en soie (extra); Serviettes et nappes damassées;
Serviettes à barres rouges et bleues;
Coton écru, différentes marques;
Dito Lowell, 7/8 et 4/4, dito dito croisée;
Dito blanc 4/4, 4/4 et 10/4, Bitres pour jupons;
Bric à moustiquaire, Chemises tricotées pour nègres;
Chemises mérinos, superfines, Kerseys,
Bonnets de laine, Kentucky Jeans;
Couvertures en laine, 8 points, dito dito 6 points;
Dito superfines, 12 points, dito molleton, &c. &c.
27 oct—6

A LOUER—La maison en briques à trois étages, située rue de Chartres No. 44, entre Douane et Bienville—on pourrait en prendre possession de suite. S'adresser sur les lieux.
27 oct J J ALBERT,

MARCHANDISE FRAICHES D'AUTOMNE.
RECEMMENT reçu et déballé, au magasin de SIMPSON, rue de Chartres, No 31, encoignure de la rue Douane, un nouvel assortiment très étendu de marchandises françaises, anglaises et du pays, convenables aux familles, aux planteurs ainsi qu'aux détaillants de la campagne, à savoir:
Des cachemires d'Ecosse, extra riche; idem ombré et brodé; mousseline de laine extra riche, de Paris; idem à dessins nouveaux, prix modérés; crêpe et repe de laine, dito; [illegible] français, riches; idem anglais; idem [illegible], dont on garantit les couleurs.
Un grand assortiment de Cachemires de Laine et de Repe de laine à bon marché, venant d'être achetés à l'encan et qui seront vendus à très bas prix. Aussi, un grand envoi de mouchoirs de batiste fil, des encans.
On reçoit aussi journellement par les paquebots de New York, des marchandises fraiches des goûts les plus à la mode, qui seront vendues à un petit bénéfice sur les prix d'encan. 24 oct

COUVERTURES—Le soussigné vient de faire l'ouverture d'un fort lot de Couvertures provenant des encans de New York, comme suit:
Belles couvertures anglaises et françaises, 10/4, 11/4, 12/4 et 13/4, à l'usage des familles; un petit lot de couvertures [illegible] Mackinaw; idem rouges unies et de [illegible]; idem pour nègres et chevaux et couvertures pour nègres de qualité.
C. H. SIMPSON,
30 oct 31, Chartres, encoignure Douane.

AVIS—A dater de ce jour, je ne paierai plus aucune dette [illegible] que le soussigné n'ait un ordre de moi.
26 oct P. LONGIS, 116, Royale.

HOTEL D'ORLEANS,
Rue de Chartres, entre St. Louis et Toulouse.

JAMES GEORGES a l'honneur de prévenir ses amis et les voyageurs en général, que de grandes améliorations viennent d'être faites à cet établissement, et que le mobilier en a été presque entièrement renouvelé, ce qui le rend encore plus digne du bienveillant patronage qu'il lui a été accordé jusqu'à ce jour. Les accès les plus empressés seront toujours donnés aux personnes qui daigneront le visiter. Les familles y trouveront des appartements des plus confortables. Les prix de la pension y compris le logement sont depuis $1 jusqu'à $2 par jour, et au mois de $30 à $40, en raison des appartements.

La table sera comme par le passé, servie avec la plus grande propreté.
Prix de la pension—[illegible] diner et dîner, par mois, [illegible]
Et par semaine,
26 oct—17

AVIS—Le bateau à vapeur neuf, MATHILDA-JANE, fait tous les dimanches, depuis le 19 octobre, deux trajets du wharf du ferry de la rue Ste. Anne, au couvent Les parens qui ont des enfans dans cet établissement, et les personnes que leurs affaires appellent de ce côté de la ville pourront profiter de ce moyen de transport aussi prompt qu'agréable. A chaque voyage le bateau attendra pendant une heure au débarcadère du Couvent. Il partira de la rue Ste Anne, pour son premier trajet à 10 heures, et pour le second, à 11 heures et demie.

Les Religieuses du Couvent trouveront un grand avantage à se servir de ce bateau, pour le transport de toute qu'elles tiennent de la ville.

Si cette entreprise est favorablement accueillie du public, en outre des deux voyages par dimanche il y en aura un autre tous les jeudis.

Le prix du passage est de 50 cents, moitié prix pour les enfans et pour les domestiques. 22 oct

ON a besoin dans un magasin de marchandises sèches d'un jeune homme pour la vente et qui pourrait faire la place; il est nécessaire qu'il parle l'anglais et le français et qu'il fournisse de bons renseignements. S'adresser par lettre à la Poste, boîte D. No 8. 31 oct

UN jeune homme qui a fait ses classes de bachelier au collège d'Union, Etat de N. Y. parlant anglais et français, voudrait se procurer une place, soit dans la ville ou dans la campagne, comme précepteur dans une famille ou comme instituteur dans une maison d'éducation.
Les meilleures références seront données.
Pour informations, s'adresser par lettre au bureau de la poste à P A R 20 oct—6

LES soussignés informent les familles et les marchands en général qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages du Nord, un grand assortiment de toutes espèces de marchandises pour la saison telles que mousseline laine imprimée, de toutes qualités, cachemires imprimés, mérinos et alpaca & toutes couleurs, cotonnades, étamines, alpaca, bombazines, [illegible] laine laine noire, velours soie noire et couleurs pour robes et manteaux [illegible] blanc velours [illegible] pour rideaux unies et rayées parapluies, soie, et en coton, un très grand assortiment de bas blancs et écrus, flanelle blanche et rouge de différentes qualités, cotonnades de toutes espèces françaises et du pays, toiles pour chemises et autres, mouchoirs batiste très fins et ordinaires, serviettes unies et damassées, mousselines Suisse haine et rayées et à carreaux pour moustiquaires, nansou, bishop lawn; un très bel assortiment de draps et casimir de fantaisie, fer toiles pour tailleurs.

N B Un très grand assortiment de toile à voile de toutes les qualités.
Leurs magasins sont situés maintenant
Encoignure Julia et Camp
Hôpital et Condé,
Dumaine et Condé,
Maison Rouge sur la Levée entre les deux marchés.
26 oct—30 TIBLIER FRERES

AUX PENSIONNAIRES.
TROIS ou quatre jeunes gens peuvent se procurer la table et le logement, à des conditions raisonnables, en s'adressant immédiatement au No. 153, rue de Chartres, entre St. Louis et Toulouse, au premier.
24 oct

Danse par M. Devoti.
Mazurka, Polka, Danse de Société, Waltz, &c.
MR. DEVOTI a provisoirement ouvert son école de Danse à sa résidence No 182, rue de Chartres, près de l'encoignure St Louis; les leçons ont lieu à 7 heures P. M., les lundi, mercredi et vendredi. M. Devoti sollicite sa part de patronage que les personnes les plus distinguées de la ville, en lui confiant ses services de Danse. A Le droit où il aura établi son école de la tre municipalité, M. Devoti ne saurait que d'ouvrir une école dans la 3me municipalité. 24 oct

ACADEMIE DE DANSE
MODERNE ET A LA PERFECTION.
MR. LAVENANT, élève du Conservatoire à Paris, a l'honneur d'annoncer à ses amis, à ses nombreux patronages et au public en général, que ses classes régulières ont commencé mardi 21 octobre, à son salon, rue de Chartres 116, entre St. Louis et Conti.
La supériorité de sa méthode et les connaissances acquises dans cet art lui font espérer que les familles qui l'ont honoré de leur confiance jusqu'à ce jour, a savent qu'à ses mêmes du Conservatoire à toujours mis ses élèves à même de [illegible] les grâces et la manière de forme un élève en très peu de temps.
Les leçons de POLKA, MAZURKA et Walses, auront lieu à son salon; trois fois par semaine, savoir: les mardi, jeudi et samedi, de puis huit heures du matin jusqu'à midi, et les leçons de danses ordinaires, les mêmes jours de six heures du soir, de puis quatre heures du soir jusqu'à 10.
Les lundi, mercredi et vendredi sont consacrés aux leçons privées et aux familles qui désireraient prendre de les leçons à leur domicile, les prix seront très modérés selon les conditions qui il se fait qu'à deux que la grâce et la maintien à la jeunesse.
Etant en correspondance avec les principaux professeurs de Paris, le sieur Lavenant reçoit chaque année les nouveautés des Danses Modernes admises dans les salons par le monde fashionable, et il se fait un devoir de les adopter dans ses classes, en leçons privées. Le salon étant actuellement disposé, on a la disposition des personnes qui désireraient le louer pour bals, concerts &c.
A. LAVENANT,
23 oct—2m rue de Chartres, 116

Charbon, Charbon.
Quatre cacalme et demie le baril.
CEUX qui désirent faire leur approvisionnement de charbon pour l'hiver feront bien de profiter de cette occasion. Une cargaison de charbon est maintenant en débarquement au bas de la rue St. Louis et sera vendue pendant quelques jours, à 4 1/2 escalins le baril en n'en prenant pas moins de dix. 23 oct—6

AU MAGASIN FASHIONABLE.
Chapeaux Pineau, genre GOULD.
REÇU par le Rubicon, et à vendre par
CORDEVIOLLE & LACROIX,
24 oct 152, Chartres.

A LOUER—UN LOT DE TERRE situé à Bienville dans la paroisse de Jefferson, adjoignant la propriété de M D F Barthe, et ayant environ 220 pieds de face au fleuve sur 500 pieds de profondeur.
Pour les conditions, s'adresser à
21 oct LEOPOLD JEANNET, 22, rue St Louis

A VENDRE, en bloc, en partie ou l'installation totale, ment d'un magasin de détail, de marchandises sèches situé dans un des quartiers les plus commerçants de la ville. Le dit magasin est très bien achalandé et possède de marchandises de saison. S'adresser sur les lieux ou pour les conditions à DAVID & CHAPUS,
22 oct 93 rue de Chartres

HABILLEMENTS FAITS SUR COMMANDE, AU SOUTHERN CLOTHING EMPORIUM, on fait toute espèce de pantalon de commande, et sans le plus bref délai. On en garantit la coupe.
JOHN BELLOW, Jr.

HABILLEMENTS—Reçu récemment de New York et de Boston, par les navires Mohammed, Harriet, Hackwell et St. Mary, un nouvel envoi de superbes habillements, venant directement des ateliers et que l'on vendra à prix réduits au Southern Clothing Emporium, No. 195, rue de la Vieille Levée.
Aussi—100 beaux gilets ronds à la Mackay, pour marins et domestiques.
JOHN BELLOW, Jr.

TABAC de la vuelta de abajo—Quelques caisses, frisées, reçues et à vendre par
23 o HEPBURN & TURPIN, 15, Royale.

SAUCISSONS de Lyon En débarquement du navire Rubicon et à vendre par NUMA LACOSTE,
23 oct 100 Royale

MORUE et Harengs—100 caisses morue sèche et harengs saurs écailles, No. 1, reçus par le navire Louisa, et à vendre par J F BERCIER & Co
25 oct 56, Vieille Levée

CHANDELLES de suif—25 caisses de la marque de Winchester, 5 et 6 à la livre, reçues par le navire Louisa et à vendre par J F BERCIER & Co
25 oct 56, Vieille Levée

CIGARES—118,000 Cigares de la Havane, en débarquement du brick Tix, à vendre par
J. M. CABALLERO
29 oct 36 Vieille Levée

CIGARES de la Havane—Un grand assortiment de cigares de choix, en magasin et à vendre par
J M CABALLERO
29 oct 36 Vieille Levée

TABAC EN FEUILLES—de Vuelta de Abajo, en magasin et à vendre par J M CABALLERO
29 oct 36 Vieille Levée

SUCRE DE LA HAVANE—Blanc et jaune, à vendre en magasin par J M CABALLERO
29 oct 36 Vieille Levée

CIGARES Principe—Véritables, de la marque de Beaumont, à vendre en magasin par J M CABALLERO
29 oct 36 Vieille Levée

JAMBONS—20 boucauts excellents jambons plats fumés, en débarquement du steamer Montezuma, et à vendre par MERLE, BEYLLE & Co.
28 oct 79 Tchoupitoulas

FARINE POUR BOULANGERS.
A VENDRE—200 barils St. Louis marque de l'Aigle,
100 do do do l'Ecole,
100 do do do Phénix,
400 do autres bonnes marques
A vendre par NEVILLE, TOURNE & Co.
25 oct 140 Tchoupitoulas

PORC—400 barils à l'inspection, à vendre par
JAMES E. WOODRUFF,
25 oct 90 rue du Camp

GRAISSE—100 barils et 100 barillets, en feuille, 1re. qualité, à vendre par JAMES E. WOODRUFF,
25 oct 90 rue du Camp

BŒUF Fumé—10 barils de New York, à vendre par
JAMES E. WOODRUFF,
25 oct 90 rue du Camp

JAMBONS AU SUCRE—71 barils, qualité supérieure, à vendre par JAMES E. WOODRUFF,
25 oct 90 rue du Camp

FICELLE—14 paquets ficelle d'emballage, à vendre par
JAMES E. WOODRUFF,
25 oct 90 rue du Camp

THE—25 colis Thé Souchong en magasin et à vendre par JAMES E. WOODRUFF,
25 oct 90 rue du Camp

PAPIER à enveloppe—400 rames, à vendre par
FOSDICK & BROTHER,
25 oct 74 Camp

CHAUX—300 barils chaux de Philadelphie, encoignure qualité, à vendre par
25 oct FOSDICK & BROTHER, 74 Camp

SEL—300 sacs sel gros et fin, de Liverpool, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co.
28 oct 79 Tchoupitoulas.

GENIEVRE de Hollande—1 pipes genièvre Meder, de la marque du cygne, 3me preuve, à vendre par
J F BERCIER & Co
27 oct 56, Vieille Levée

MADERE et Porto—60 barils madère Porte et madère, à vendre par J F BERCIER & Co,
27 oct 56, Vieille Levée

DEMANDE—POUR LE CHEMIN A COULISSES DU GOLFE DU MEXIQUE—5,000 traverses, ayant dix pouces sur dix pouces carrés, et neuf pieds de long, livrables au Dépôt de la Troisième Municipalité, ou le long du chemin à coulisses. Pour les conditions, s'adresser à
30 oct—6 G MUSSON, comptable.

MARCHANDISES FRAICHES,
C. H. SIMPSON, 31, rue de Chartres.
RECOIT actuellement par les derniers arrivages d'Europe et de New York, un bel et vaste assortiment de MARCHANDISES DE PRINTEMPS ET D'HYVER, consistant en partie en:
Cachemires ombrés, splendides, de Paris,
Idem de laine et de repe,
Aussi—Un grand choix de mouchoirs de payas, français et anglais, dentelles, entre-deux Vallancy et de Valenciennes, 4/4 bord, 11/4 et 13/4, ainsi qu'un grand assortiment de marchandises pour habitations, qu'il vendra à TRES BAS PRIX.
30 oct C. H. SIMPSON

BARRIQUES vides de vin de Bordeaux—100 barriques pour mélasse, à vendre à bon marché par
LOMBARD & Co,
Encoignure Royale et Douane

EPICES assorties—200 paquets muscade, clous de girofle, cannelle, poivre, gingembre en magasin et à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins.
27 oct

LIQUEURS—300 [illegible] de Liqueur, Madère, de vin, alcohol et cognac supérieur, en magasin, quart de vin de pipes, et barils, à vendre par
27 oct ROBERTS & HALL, 75 Magasins